APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A EXIGENCES PARTICULIERES

AVEC COMMISSION

académie Montpellier

direction des services départementaux de l'éducation nationale Aude

éducation nationale

« Enseignant référent UPE2A·

TEXTES REGLEMENTAIRES

La mise en place d'UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) s'appuie sur les dispositions du circulaire ministériel n° 2012-141 du 2-10-2012 (BO n° 37 du 11 octobre 2012)
Dans le cadre du projet d'accueil et de suivi de la scolarisation des élèves allophones dans le 1er degré, l'enseignant en UPE2A enseigne auprès d'élèves EANA (Élèves Allophones Nouvellement Arrivés) du premier degré. Les unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) doivent disposer de toute la souplesse nécessaire à l'accueil des élèves et à la personnalisation des parcours.

PROFIL DU POSTE

Enseignant du 1er degré disposant d'un diplôme en FLE/FLS (licence, maîtrise, master, certification complémentaire) ; à défaut une formation FLS ou français langue étrangère est souhaitée.

SPECIFICITES DU POSTE :

L'enseignant en charge du dispositif devra travailler avec l'ensemble de l'équipe de l'école, en lien avec l'IEN de circonscription et le CASNAV. Cette mission suppose également une grande souplesse de fonctionnement dans sa réponse aux besoins des enfants et des familles.

Enseignant itinérant sur Limoux et la Haute Vallée. Le poste est basé sur l'école Jules Ferry d'Espéraza.

Ce poste n'ouvre droit à aucune indemnité spécifique.

MISSIONS

- Concourir à la mise en œuvre des objectifs définis en matière de scolarisation des élèves arrivant allophones par la circulaire 2012-141.
- Procéder à l'évaluation de positionnement en langue d'origine des élèves allophones de son UPE2A et de sa circonscription.
- Assurer l'enseignement du français oral et écrit pour tout élève allophone, peu ou pas scolarisé antérieurement dans son pays d'origine (9 heures hebdomadaires minimum par élève).
- Assurer un suivi des élèves allophones scolarisés en concertation avec les équipes enseignantes et en lien avec les IEN du premier degré.
- Intervenir en termes de conseils auprès des enseignants et adultes de l'école : proposer, en lien avec la classe d'inclusion, un projet individuel pour chaque élève, qu'il/elle ait été ou non scolarisé.e dans le pays d'origine.
- Participer aux actions de formation et d'information du CASNAV destinées aux enseignants.
- Assurer la liaison avec les familles.
- Évaluer régulièrement les progrès de l'élève en s'appuyant sur les compétences du CECRL et du socle.
- Veillez, lors du passage entre le 1er et 2nd degré, au suivi des élèves (liaison école-collège)

CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES :

- ***Connaissances :***
  - Connaissances et intérêts des publics concernés
  - Connaissances en didactique et pédagogie du français langue seconde et du français langue étrangère.
  - Connaissances du CECRL
- ***Compétences professionnelles :***
  - Être capable de s'adapter à un public qui n'a pas les habitudes scolaires françaises.
  - Aptitudes au travail en équipe.
  - Capacités de disponibilité, écoute et d'adaptabilité.
  - Connaissances des publics scolaires divers.
  - Capacités organisationnelles.
  - Capacités à travailler avec des partenaires.
  - Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).
  - Souplesse, mobilité et rigueur

RECUEIL DES CANDIDATURES: La participation au mouvement est obligatoire. (UPEA sur la liste des postes)

Les enseignants qui souhaitent postuler sur ce poste doivent transmettre au plus tard le **19 avril 2019** une lettre de motivation et un CV à l'adresse suivante : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr